

approuvé par la Congrégation le 11 juin 1913. Dès lors les éditeurs de bréviaire devaient en tenir compte pour leur édition de 1914. C'est ce qu'ils ont fait. Toutefois ce changement a passé inaperçu chez le liturgiste des imprimeries de Mame et de Desclée, et par suite dans les livres de chant de Desclée. Je ne doute pas que l'erreur n'ait été déjà signalée et qu'elle n'ait été corrigée dans l'édition de grand format, ainsi que dans la réédition du format moyen, mais la première édition de 1914, chez ces deux libraires, a été erronée sur ce point, ainsi que les livres de chant tant en latin qu'en français.

Le changement du *V.* des II vêpres de la fête a une conséquence dans l'office du dimanche *infr. Oct.* A laudes de l'office du dimanche, on dira à l'avenir le *V. Ascendit* au lieu de *Dominus* et à la mémoire de l'octave, le *V. Dominus* au lieu de *Ascendit*. Ces changements ont été également indiqués dans les *Variationes* de 1914.

Pour faciliter la correction des bréviaires fautifs, on peut suivre le tableau suivant :

1o Fête de l'Ascension

I vêpres, *V. Ascendit*; laudes, *V. Dominus*; II vêpres, *V. Ascendit* (au lieu de *Dominus*).

2o Dim. dans l'Oct. de l'Ascension

I vêpres, (samedi après-midi), *V. Dominus*; laudes, *V. Ascendit* (au lieu de *Dominus*) ; II vêpres, *V. Dominus*.

3o Mém. de l'Oct. de l'Ascension

I vêpres (samedi après-midi), *V. Ascendit*; laudes, *V. Dominus* (non *Ascendit*) ; II vêpres, *V. Ascendit*, comme à la fête elle-même.